

PLAN DE COURS

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COURS

Groupe : 12 (en ligne) – 3 crédits

Cours en ligne: Moodle 2 : <http://www.usherbrooke.ca/moodle2-cours/>

Durée du trimestre : 26 août au 22 décembre 2019
(relâche des activités pédagogiques du 21 au 25 octobre)

Séances synchrones: Les jeudis – 19h à 21h – Adobe Connect

5 septembre - 19 h à 21 h

26 septembre - 19 h à 21 h

10 octobre - 19 h à 21 h

7 novembre - 19 h à 21 h

21 novembre - 19 h à 21 h

5 décembre - 19 h à 21 h

Important – dates limites de retrait ou d'abandon

Règlement des études, article 4.1.5 Modification du choix des activités pédagogiques

Date limite de retrait sans frais pour cette activité : 15 septembre 2019

Date limite d'abandon pour cette activité : 15 novembre 2019

Les demandes de retrait, d'abandon ainsi que les demandes de délai pour une évaluation doivent être effectuées **auprès du programme** et non auprès de la personne enseignante. Coordonnées pour demander un retrait, un abandon ou un délai : Dominique.Martel@USherbrooke.ca

2. COORDONNÉES DE LA RESPONSABLE DU COURS

Professeur (e): Tanya Chichekian

Coordonnées : tanya.chichekian@usherbrooke.ca

Bureau (campus de Longueuil) : 12820

(450) 463-1835 ou 1 800 267-8337 (sans frais) poste (61816)

Disponibilités : Sur rendez-vous (en ligne ou par téléphone).

Prévoir un délai de 48 heures (jours de la semaine) pour les réponses aux courriels.

3. MISE EN CONTEXTE

Le cours **EPU 974 – Apprendre en enseignement supérieur** (3 crédits) constitue un des cours au choix du Microprogramme de 3^e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (MPES = 9 crédits) ou du Microprogramme de 3^e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur avancée (15 crédits). Le MPES s'adresse à des personnes inscrites aux cycles supérieurs ainsi qu'à celles qui détiennent une expérience d'enseignement au collégial ou à l'université, telles que les chargées ou chargés de cours, de même que les professeures ou les professeurs. L'intérêt pour les participant(e)s de suivre une formation en pédagogie de l'enseignement supérieur est double. D'une part, les compétences qu'ils peuvent y acquérir permettent de perfectionner leur pratique. D'autre part, les universités valorisent de plus en plus la qualité de l'enseignement. De ce fait, ils considèrent positivement une telle formation dans le parcours de professionnalisation, entre autres au moment de l'embauche ou lors d'une demande de promotion.

Compétences ciblées au MPES

Le MPES vise à développer des connaissances à l'égard de l'apprentissage et de l'enseignement et permet aux participant(e)s de se sensibiliser à la culture professionnelle de la pédagogie en enseignement supérieur et de développer trois compétences.

- C1. Analyser de façon réflexive et critique des pratiques de formation (apprentissage et formation) par l'adoption d'une position de praticienne chercheuse ou praticien chercheur.
- C2. Planifier des situations d'apprentissages et de formation.
- C3. Concevoir des activités et des ressources pour l'apprentissage et la formation.

Évaluation continue du programme et de l'enseignement

Pour évaluer la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement dans les cours du microprogramme, vous serez invités à (1) fournir une rétroaction à la personne responsable du cours au terme du trimestre et (2) répondre anonymement à un questionnaire électronique géré par l'Université de Sherbrooke.

4. DESCRIPTION OFFICIELLE DE L'ACTIVITÉ

Cible(s) de formation

Situer l'apprentissage dans un contexte d'enseignement supérieur, particulièrement en lien avec des méthodes centrées sur l'étudiante ou l'étudiant. Prendre en compte la problématique du transfert des apprentissages en classe.

Contenu

L'encodage, le traitement et la récupération de l'information. L'impact de la diversité culturelle des étudiantes et étudiants. L'apprentissage actif et expérientiel. Le défi des grands groupes. Activités productives et activités constructives. L'analyse réflexive et le développement de l'expertise. La dynamique du transfert des apprentissages : les niveaux de transfert, l'importance du contexte, les stratégies d'intervention.

Préalable(s)

EPU 940, EPU950, 960 ou EFD966

5. COMPÉTENCES CIBLÉES PAR LE COURS

Les activités pédagogiques ont pour visée d'amener les participant(e)s à documenter la conception d'une expérience d'apprentissage qui sous-tend leurs domaines de pratique à partir des recherches sur l'apprentissage en enseignement supérieur. Les participant(e)s sont invité(e)s à prendre appui sur les travaux et les apprentissages réalisés antérieurement dans le cadre des activités du MPES et à ancrer les nouveaux travaux dans leur contexte d'enseignement. L'ensemble des activités pédagogiques vise à accomplir les trois compétences ciblées au MPES :

- C1. Analyser de façon réflexive et critique des pratiques de formation (apprentissage et formation) par l'adoption d'une position de praticienne chercheuse ou praticien chercheur.
- C2. Planifier des situations d'apprentissages et de formation.
- C3. Concevoir des activités et des ressources pour l'apprentissage et la formation

6. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Ce cours privilégie la méthode de la classe inversée, l'apprentissage par projet, les groupes de discussion, les lectures et la recherche documentaire en apprentissage dans l'enseignement supérieur. Le groupe de personnes inscrites au cours est considéré comme une communauté d'apprentissage au sein de laquelle il est attendu que chaque individu s'engage de manière active et régulière, notamment à travers les présentations, activités de discussion en ligne et de rétroaction.

Visionnements de vidéo (classe inversée)

Chaque volet sera accompagné d'un vidéo expliquant les concepts de base pour chacun des thèmes abordés. Le visionnement de ces vidéos vous servira de base afin de mieux comprendre les lectures choisies pour le cours. Ces vidéos porteront plus sur une introduction de différentes théories d'apprentissage et non un résumé des lectures à compléter. Cela dit, les lectures sont obligatoires afin de bien fonctionner dans les activités de groupe organisé durant les séances synchrones.

Présentations (articles)

Pour cette activité, vous devez chercher, trouver et partager un nouvel article sur un des volets / thèmes abordés dans ce cours. Indiquez pourquoi vous avez choisi cette ressource et comment agit-elle sur votre réflexion. Chaque étudiant(e) devra présenter un résumé de 10 minutes de leur article durant une des séances synchrones en soulevant les arguments clés et expliquant sa pertinence avec les autres lectures qui font partie du volet. Vous devez par la suite diriger une brève activité interactive à partir de deux questions de discussion préparées qui seront directement en lien avec les thèmes abordés dans l'article. Les questions de discussion devraient être liées d'une manière ou d'une autre aux sciences de l'apprentissage. L'activité durera 15 minutes et peut comprendre des exercices interactifs, des débats, des entrevues (avec des experts / enseignants / pairs), des histoires personnelles, des liens avec des articles dans les médias (journaux, commentaires, entretiens, etc.), etc.

Activités de groupe

Les activités et discussions de groupe durant les séances synchrones seront divisées dans les différentes étapes que vous devez entamer afin de réaliser votre projet final. Le processus de cette réalisation sera axé sur la collaboration, l'accent étant mis sur la concrétisation des idées en fonction de la façon dont vous envisagez de formuler une expérience d'apprentissage. Plus de détails seront disponibles en temps et lieu sur Moodle.

Présentations (projets)

Durant la dernière séance synchrone, vous aurez la chance de nous présenter votre projet final (même si ce n'est pas dans sa version finale). Cela sera aussi une occasion pour partager votre réflexion avec vos pairs en ce qui concerne votre choix de projet, les défis que vous avez dû surmonter et le soutien qui vous a aidé à relever ces défis.

7. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES ET PORTFOLIO

Dans ce cours, l'évaluation est intégrée au processus d'apprentissage. Par conséquent, tous les travaux peuvent être bonifiés au fur et à mesure de votre avancement dans le cours, et chacun d'entre eux doit faire l'objet d'au moins une évaluation formative. Cette évaluation formative prend la forme d'une rétroaction globale et constructive, qui a pour but de soutenir votre démarche d'apprentissage tout en vous permettant de réajuster le tir ou d'approfondir votre réflexion au besoin. La rétroaction est fournie parfois par la professeure (à condition que le travail soit remis à la date convenue dans le calendrier), parfois par un pair, à travers les forums de discussion, par exemple.

La section qui suit présente un résumé des trois projets qui, ensemble, représenteront l'expérience d'apprentissage que vous réaliserez pour ce cours en tant que projet final.

Cette expérience d'apprentissage a pour but de préparer vos étudiant(e)s à la pratique professionnelle ou disciplinaire visée par votre programme d'études. Vous pouvez, au besoin, référer à votre plan de cours élaboré dans EPU 960 - Enseigner au supérieur ou contextualiser le projet dans un autre choix de cours. Cette première partie sera le début d'une approche itérative, collaborative et centrée sur l'apprenant en ce qui concerne la conceptualisation d'une expérience d'apprentissage. Le but principal sera d'apprendre plus à propos des personnes pour qui vous concevez cette expérience d'apprentissage.

Les descriptions détaillées ainsi que les grilles d'évaluation seront disponibles en temps et lieu sur Moodle.

PROJET 1 : EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE I

Compétence visée : C1, C2 et C3

Résumé : Le **Projet 1** comprend **deux parties** : (1) Une présentation des défis vécus auprès de vos étudiants. Quels sont les problèmes d'apprentissage auxquels vos étudiants sont confrontés, quelles sont les caractéristiques des étudiants que vous enseignez et quelles expériences ont le plus grand

impact sur leurs apprentissages? (2) La définition d'un problème complexe basé sur les besoins identifiés auprès de vos étudiants. Il est important de définir avec précision le problème à résoudre afin de générer une ou plusieurs solutions appropriées. Appuyer vos écrits sur vos réflexions et les lectures provenant du cours.

Critères d'évaluation : clarté, cohérence, rigueur, authenticité

Dépôt pour rétroaction (au besoin): 11 octobre, 2019

Dépôt final et évaluation sommative: 18 octobre, 2019

PROJET 2 : EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE II

Compétence visée : C1, C2 et C3

Résumé : Le **Projet 2** comprend **deux parties** : (1) une présentation de la planification de la situation d'apprentissage comme la solution du problème présenté dans le Projet 1 et (2) une justification pédagogique de la planification en regard des principes d'apprentissage appuyée par des lectures provenant du cours et de votre propre recherche.

Critères d'évaluation : clarté, cohérence, rigueur, authenticité

Dépôt pour rétroaction (au besoin): 18 novembre, 2019

Dépôt final et évaluation sommative: 25 novembre, 2019

PROJET 3 : EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE III

Compétence visée : C1, C2 et C3

Résumé : Le **Projet 3** comprend **deux parties**: (1) l'élaboration d'une grille d'analyse de la situation d'apprentissage, sous forme de tableau ou d'aide-mémoire, mettant en évidence les principes d'apprentissage sur lesquels elle repose, et (2) l'évaluation de sa mise à l'essai. Cette grille doit faire l'objet d'une validation par les pairs (clarté et pertinence) et d'une mise à l'essai (dans la mesure du possible).

Critères d'évaluation : clarté, cohérence, rigueur, authenticité

Dépôt pour rétroaction (au besoin): 8 décembre, 2019

Dépôt final et évaluation sommative: 15 décembre, 2019

Présentation et dépôt des travaux

- Les travaux sont présentés selon les règles de présentation des travaux écrits de la Faculté d'éducation (article 2.1.1). Une consultation du [Guide de présentation des documents écrits pour les travaux, essais, mémoires et thèses](#) est donc nécessaire.
- Les travaux doivent obligatoirement être soumis dans le site Moodle 2 avant la date d'échéance.

- Les fichiers électroniques peuvent être soumis en format .doc/.docx ou .pdf.
- L'intitulé du fichier doit comprendre le numéro du travail, votre nom, votre prénom, et la date de dépôt (exemple pour le travail 1 : **Projet1_NomPrénom_aaaammjj.docx/pdf**)

Seule la version finale de chacun de vos projets **doit être déposée à deux endroits**, et dans cet ordre : 1) sur la page dédiée au projet dans votre espace **monPortfolio**; 2) au bas de la page de présentation des consignes du projet dans **Moodle**.

Notation

Le mode de notation au MPES est maintenant celui des notes R (réussite) ou E (échec). Ainsi, la note finale du cours reflètera un jugement global sur l'ensemble des projets, et ce, pour les compétences ciblées. La note « IN » (incomplet) apparaîtra au bulletin de l'étudiante ou de l'étudiant à qui un délai de réalisation d'un travail aura été accordé pour répondre aux exigences du cours. La note « AB » indiquera que le cours est abandonné et la note « W » indique un échec par abandon.

Pour la réussite du cours, tous les travaux remis doivent rencontrer les exigences demandées, un échec à l'un des travaux entraîne automatiquement un échec du cours.

8. MATÉRIEL

Livre recommandé

- Ambrose, S. A., Bridges, M. W., DiPietro, M., Lovett, M. C., et Norman, M. K. (2010). [*How learning works : 7 research-based principles for smart teaching*](#). San Francisco, CA : Jossey-Bass.

Autres ressources

- D'autres ressources seront déposées sur Moodle 2 au fur et à mesure que le cours progresse (textes, PowerPoint animé, clips vidéo, guides, etc.)
- Au besoin, les ressources utilisées dans le cours *EPU 960* :
 - Svinicki, M. et McKeachie, W. J. (2011). *McKeachie's teaching tips* (13^e éd.). Belmont : Wadsworth.

Équipement informatique

- Un ordinateur personnel pour les activités synchrones et asynchrones sur le site Moodle 2 du cours.
- Une caméra web, des écouteurs et un microphone (ou un casque d'écoute avec microphone intégré) pour les activités synchrones dans Adobe Connect.

9. CALENDRIER DU COURS

Les activités du cours sont organisées en **cinq volets thématiques**, chacun contribuant directement à la réalisation des travaux. L'ouverture des volets se fera à la date indiquée dans le calendrier. Pour chacune des activités, des lectures et des visionnements de vidéo seront obligatoires. Ces lectures et enregistrements seront disponibles sur Moodle 2, au fur et à mesure de l'avancement du cours.

VOLET	LECTURES	TRAVAUX
<p>1. ENGAGEMENT DANS LE COURS 26 août au 5 septembre</p> <p>Séance synchrone : 5 septembre 19h00-21h00</p>	<p>Bourgeois, E. (2011). Les théories de l'apprentissage : Un peu d'histoire... Dans Bourgeois, E. et Chapelle, G. (dir.) <i>Apprendre et faire apprendre</i> (pp.23-39). Paris : Presses Universitaires de France</p> <p>Dupont, S., De Clercq, M. et Galand, B. (2015). Les prédicteurs de la réussite dans l'enseignement supérieur, <i>Revue française de pédagogie</i>, 191, 105-136.</p>	<p>Aucun</p>
<p>2. CONSTRUCTION DES CONNAISSANCES 6 au 27 septembre</p> <p>Séance synchrone : 26 septembre 19h00-21h00</p>	<p>Ambrose, S. A., Bridges, M. W., DiPietro, M., Lovett, M. C., et Norman, M. K. (2010). How does students' prior knowledge affect their learning? In <i>How learning works : 7 research-based principles for smart teaching</i> (pp.10-39). San Francisco, CA : Jossey-Bass.</p> <p>Ambrose, S. A., Bridges, M. W., DiPietro, M., Lovett, M. C., et Norman, M. K. (2010). How does the way students organize knowledge affect their learning? In <i>How learning works : 7 research-based principles for smart teaching</i> (pp. 40-65). San Francisco, CA : Jossey-Bass.</p> <p>Crahay, M. & Marcoux, G. (2011). Construire et mobiliser des connaissances dans un rapport critique aux savoirs. Dans Bourgeois, E. et Chapelle, G. (dir.) <i>Apprendre et faire apprendre</i> (pp.153-166). Paris : Presses Universitaires de France.</p>	<p>Activité de groupe</p> <p>Présentations</p>
<p>3. APPRENTISSAGE AUTORÉGULÉ 28 sept. au 26 octobre</p> <p>Séance synchrone : 10 octobre 19h00-21h00</p> <p><i>Relâche : semaine du 21 - 25 oct.</i></p>	<p>Butler, D. L., Schnellert, L., & Perry, N. E. (2017). What is self-regulated learning? In <i>Developing self-regulating learners</i> (Eds.), 1-13.</p> <p>Laurent Cosnefroyet et Annie Jézégou (2013). Les processus d'autorégulation collective et individuelle au cours d'un apprentissage par projet, <i>Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur</i>, 29(2), 1-21.</p>	<p>Activité de groupe</p> <p>Présentations</p> <p>18 octobre : Dépôt du Projet 1</p>

	Zimmerman, B. J. (2002). Becoming a self-regulated learner: An overview. <i>Theory into Practice, 41</i> , 64-70.	
<p>4. MOTIVATION POUR APPRENDRE 27 oct. au 17 novembre</p> <p>Séance synchrone : 7 novembre 19h00-21h00</p>	<p>Ambrose, S. A., Bridges, M. W., DiPietro, M., Lovett, M. C., et Norman, M. K. (2010). What factors motivate students to learn? In <i>How learning works : 7 research-based principles for smart teaching</i> (pp. 66-90). San Francisco, CA : Jossey-Bass.</p> <p>Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. Dans Bourgeois, E. et Chapelle, G. (dir.) <i>Apprendre et faire apprendre</i> (pp.233-253). Paris : Presses Universitaires de France.</p> <p>Govaerts, S. et Grégoire, J. (2006). Motivation et émotions dans l'apprentissage scolaire. Dans Galand, B.. et Bourgeois, E. (dir.) (2006). <i>Se motiver à apprendre</i>, 97-106, Paris: Presses Universitaires de France.</p> <p>Pelletier, L. & Patry, D. (2006). Le soutien à l'autonomie des étudiants : le rôle de l'autodétermination et de l'engagement professionnel des enseignants. Dans : Benoît Galand éd., (<i>Se</i>) <i>motiver à apprendre</i> (pp. 171-181). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.</p>	<p>Activité de groupe</p> <p>Présentations</p>
<p>5. L'APPRENTISSAGE SOCIAL 18 nov. au 2 décembre</p> <p>Séance synchrone : 21 novembre 19h00-21h00</p>	<p>Ambrose, S. A., Bridges, M. W., DiPietro, M., Lovett, M. C., et Norman, M. K. (2010). Why do student development and course climate matter for student learning? In <i>How learning works : 7 research-based principles for smart teaching</i> (pp. 153 - 170). San Francisco, CA : Jossey-Bass.</p> <p>Brougère, G. (2011). Apprendre en participant. Dans Bourgeois, E. et Chapelle, G. (dir.) <i>Apprendre et faire apprendre</i> (pp.115-124). Paris : Presses Universitaires de France.</p> <p>Gosselin, M., Viau-Guay, A. et Bourassa, B. (2017). Les différents processus d'apprentissage vécus par des professionnels de la santé participant</p>	<p>Activité de groupe</p> <p>Présentations</p> <p>25 novembre : Dépôt du Projet 2</p>

	<p>à une communauté de pratique. <i>Phronesis</i>, 6(3), 36–50.</p> <p>Wenger, E. (2015). Communities of practice: A brief introduction. Retrieved from: https://wenger-trayner.com/wp-content/uploads/2015/04/07-Brief-introduction-to-communities-of-practice.pdf</p>	
<p>6. TRANSFERT DES APPRENTISSAGES ET MOBILISATION DES CONNAISSANCES 3 au 16 décembre</p> <p>Séance synchrone : 5 décembre 19h00-21h00</p>	<p>Frenay, M. et Bédard, D.(2011) Le transfert des apprentissages. Dans Bourgeois, E. et Chapelle, G. (dir.) <i>Apprendre et faire apprendre</i> (pp.125-137). Paris : Presses Universitaires de France.</p> <p>Perrenoud, P. (2000b). D’une métaphore l’autre : Transférer ou mobiliser ses connaissances ? Dans Dolz, J. et Ollagnier, E. (sld.) <i>L’énigme de la compétence en éducation</i> (45-60). Bruxelles : De Boeck, Coll. <i>Raisons Éducatives</i>.</p> <p>Perrenoud, P. (2004). Les sciences de l'éducation proposent-elles des savoirs mobilisables dans l'action ? Dans Claude Lessard éd., <i>Entre sens commun et sciences humaines: Quels savoirs pour enseigner ?</i> (pp. 139-157). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.</p>	<p>Présentations des projets</p> <p>15 décembre : Dépôt du Projet 3</p>

10. DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

Le *Règlement des études* comprend les règles facultaires ou institutionnelles, notamment les règles relatives aux programmes de 3^e cycle, à la connaissance de la langue, et à la discipline, auxquelles sont soumis les étudiantes et les étudiants du cours. Cette section présente les points saillants du *Règlement des études*, qui peut être consulté plus en détail à cette adresse :

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement>

Respect des délais.

Pour des raisons d'équité envers les collègues et d'efficacité dans la gestion du cours, les délais de remise des travaux doivent absolument être respectés. À défaut de remettre un travail pour des raisons de maladie ou de force majeure, l'étudiante ou l'étudiant communique avec la personne responsable du cours dans les plus brefs délais pour convenir d'une entente.

Dans le cas où l'étudiante ou l'étudiant ne satisfait pas à toutes les exigences du cours avant la fin de la session, une demande officielle de délai doit être remplie en cas de maladie ou de force majeure.

Remise en retard du travail sans avoir demandé un délai

La personne enseignante informe la personne participante par courriel qu'elle refuse le travail et met en c. c. la coordonnatrice qui prend en main le dossier pour faire le suivi. Par la suite, elle rencontre la personne responsable du MPES pour évaluer la situation. Une décision est par la suite communiquée à l'étudiant et à la personne enseignante. Les décisions possibles sont :

- la personne participante reçoit la note de E pour le cours;
- un délai supplémentaire est accordé pour des raisons majeures hors du contrôle de la personne participante. Le travail devra être retourné avec suivi des modifications à la coordonnatrice du MPES qui en vérifiera le contenu. Cette mesure ne peut s'appliquer qu'une fois pour un même cours.

Notion de délit (article 8.1.2 du *Règlement des études*)

L'expression *délit* désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit, entre autres :

- le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique.

Ressource complémentaire antiplagiat : <https://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/>

Promotion de la qualité de la langue

Pour favoriser l'amélioration de la langue d'enseignement et la qualité du français, les fautes d'orthographe, de lexique et de syntaxe sont prises en considération. Vous êtes fortement encouragé à effectuer une relecture attentive des travaux avant leur remise officielle et à utiliser les outils de correction disponibles.

Erreurs orthographiques trop nombreuses (10 et plus) ou présentation du travail inadéquate

La personne enseignante envoie un courriel à la personne participante concernée en lui demandant de reprendre le travail avant de rendre la notation accessible. Un délai de 5 jours ouvrables est accordé pour retourner le travail. Si la personne ne remet pas le travail dans le délai prévu ou qu'il contient encore trop d'erreurs orthographiques ou que la présentation est encore inadéquate, la personne enseignante informe la personne participante par courriel qu'elle refuse le travail. Elle met en c. c. la coordonnatrice académique du MPES qui prend alors en main le dossier pour faire le suivi de la situation. Cette dernière rencontre la personne responsable du MPES pour évaluer la situation. Une décision est par la suite communiquée à la personne participante et à la personne enseignante. Les décisions possibles sont :

- La personne participante reçoit la note de E pour le cours;

OU

- Un délai supplémentaire est accordé pour des raisons majeures hors du contrôle de la personne participante. Le travail devra être retourné avec suivi des modifications à la coordonnatrice du MPES qui en vérifiera le contenu. Cette mesure ne peut s'appliquer qu'une fois pour un même cours.

Révision de note

Toute personne a droit à une demande de révision de la note finale qui lui est attribuée dans le cadre d'une activité pédagogique, selon certaines conditions et modalités (article 4.1.8.4).

11. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ambrose, S. A., Bridges, M. W., DiPietro, M., Lovett, M. C., et Norman, M. K. (2010). *How learning works : 7 research-based principles for smart teaching*. San Francisco, CA : Jossey-Bass.

Bourgeois, E. et Chapelle, G. (2006). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.

Galand, B.. et Bourgeois, E. (2006). *Se motiver à apprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.